Ce Comité, il s'agit de le former à Charny. Les éléments en sont tout prêts déjà. Il ne reste qu'à rassembler ces unités éparses et à les mettre au travail d'apostolat dont tous les fils de

Dieu doivent se faire un devoir.

Après ce bel exposé de M. Pelland sur la nature, le but et la composition des Comités Paroissiaux, M. l'abbé Max. Fortin traita de l'Œuvre de la Presse Catholique, établie dans ce diocèse le 31 mars 1907, par mandement de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Cette Œuvre, dit M. l'abbé Fortin, elle devait, tout d'abord, fonder un journal quotidien, dont toute la puissance serait mise

au service des intérêts de la sainte Église.

Ce journal existe, aujourd'hui, sous le nom d'Action Catholique. Il n'a jamais manqué d'avoir des ennemis et il n'ignore

pas que la race est loin d'en être éteinte.

Ce n'est pourtant pas par fantaisie que Mgr l'archevêque de Québec résolut, un jour, de doter son diocèse d'un quotidien nouveau. Ce fut pour remplir un devoir de sa charge. Il crut qu'il était devenu nécessaire, pour sauvegarder la foi et les mœurs des fidèles commis à ses soins, de faire chez lui ce qu'avaient tenté, ailleurs, des évêques clairvoyants et énergiques, soutenus et encouragés, dans cette façon d'agir, par les Souverains Pontifes eux-mêmes; et il prit des mesures pour qu'un journal franchement et uniquement catholique vînt l'aider à livrer le bon combat.

On y a trouvé et on y trouve encore à redire?

C'est la preuve qu'on manque du sens catholique et rien

de plus.

Un catholique doit savoir que l'évêque d'un diocèse est le seul juge des moyens à employer pour la conduite du troupeau dont il a la charge. Que ses décisions plaisent ou ne plaisent pas aux brebis dont il est le pasteur, il reste toujours que celles-ci ont le devoir de lui donner une obéissance respectueuse et confiante. Autrement, c'est le désordre et l'insubordination.

Avec un peu de bon sens et de décence, on aurait pu se dire qu'une entreprise comme celle-là avait ses motifs; que celui qui s'en faisait le promoteur n'était ni un emballé, ni un briseur de vitres; qu'il était l'évêque et qu'il avait pris soin de soumettre ses projets à l'approbation du Saint-Siège. Mais, non : ceux qu'aveugle le préjugé libéral se croient dispensés d'avoir et cette délicatesse et cette probité et cette justice. Pie X avait beau dire : je loue sans réserve ; eux, continuaient à crier : nous blâmons sans mesure.

Pourquoi ces oppositions?

L'Action Sociale venait-elle vers le public avec un programme subversif? Y avait-il lieu de penser qu'elle allait faire la guerre aux honnêtes gens, aux entreprises louables? Venait-elle nous